

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2013-2014)  
LE 13 MAI 2014**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Mireille Salvetti, directrice adjointe à l'école de la Magdeleine, de Monsieur Christian Trudeau, directeur de l'école Gérin-Lajoie, de Madame Gagnon, observatrice et d'une représentante de l'Association des professeurs de Lignery.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 MAI 2014 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)  
Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Solange Couture Dubé (14)  
Linda Crevier (15)  
Suzanne Gaudette (8)  
Margot Pagé (17)  
Sophia Plante (16)  
Diane Soucy (4)  
Suzanne Tremblay (6)  
Chantal Veilleux (9)  
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)  
Guy-Paul Beauchemin (22)  
Stéphane Bessette (1)  
Claude Deschênes (13)  
André Dugas (11)  
Marcel Gélinas (3)  
Luc-Pierre Laferrrière (19)  
Alain Lemieux (21)  
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Les commissaires représentants du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire  
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germain Brière, directrice du Service des ressources financières

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire

Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

#### **ÉTAIENT ABSENTS**

M<sup>me</sup> Françoise Théoret (5)

M. Jean-Pierre Bélair (23)

#### **03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.C.-3724-05-14**

#### **04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

#### **05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

#### **06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014

06.02 Assurances – Achats regroupés

06.03 Élections scolaires du 2 novembre 2014 – Rémunération du personnel électoral

06.04 Conseil d'établissement 2014-2015 – Composition – École alternative des Cheminots **(Modification)**

06.05 Organisation scolaire – Prévision de la clientèle 2014-2019

06.05.01 Recommandation de demandes d'ajout d'espace

06.05.02 Révision des bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Mathieu et de Saint-Philippe

06.05.03 Révision des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

06.06 Structure administrative 2014-2015

06.06.01 Directions d'établissement

06.06.02 Direction générale et cadres **(Modification)**

06.07 Comités statutaires du conseil des commissaires

06.07.01 Mandats 2014-2015 et représentants commissaires **(Modification)**

06.07.02 Nomination d'un représentant commissaire au comité statutaire du conseil des commissaires - Comité de vérification **(Ajout)**

06.08 Demande de révision de décision/Demande d'expulsion **(Retrait)**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

07.01 Loisir et sport Montérégie

07.01.01 Affiliation 2014-2015

07.01.02 Nomination d'un délégué 2014-2015

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

08.01 Résiliation d'un contrat d'enseignante

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 09.01 Politique de recouvrement des créances – Adoption
- 09.02 Taux d'intérêts et frais administratifs sur arrérages

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 Travaux de mise aux normes (Phase 3) – École Piché-Dufrost – Appel d'offres n° P-91312-13
- 10.02 Enlèvement d'amiante, remplacement de fenêtres et travaux connexes – Phase VI – École de la Magdeleine – Appel d'offres no P-91307-13

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

- 14.01 Coups de cœur

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Calendrier des activités protocolaires 2014-2015
- 18.03 Calendrier des jours chômés et payés 2014-2015
- 18.04 Rapport d'activités 2013 – Jardins-de-Napierville

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

- 1. **MRC – Entente Recyclage – Addenda – Ville de La Prairie**  
En suivi.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014.

C.C.-3725-05-14

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3726-05-14**

**06.02 ASSURANCES – ACHATS REGROUPÉS**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution n<sup>o</sup> C.C.-3333-02-12 adoptée le 14 février 2012 relativement à l'achat regroupé en matière d'assurance pour les commissions scolaires de la Montérégie-Estrie en vue de la police d'assurance de l'année scolaire 2012-2013;

CONSIDÉRANT la résolution n<sup>o</sup> C.C.-3548-04-13 adoptée le 9 avril 2013 relativement à l'achat regroupé en matière d'assurance pour les commissions scolaires de la Montérégie-Estrie en vue de la police d'assurance de l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que le renouvellement de la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2014;

CONSIDÉRANT les économies réalisées dans le cadre du regroupement;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement de gré à gré prévue à la police d'assurance;

CONSIDÉRANT que la firme GT&A Gestion de risques Inc. sollicite le courtier actuel, Lemieux, Ryan & Associés, afin qu'il nous soumette une proposition de renouvellement pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de poursuivre les démarches à titre de Regroupement d'assurance pour la Montérégie-Estrie.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

de poursuivre la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au Regroupement d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie-Estrie.

De mandater la firme GT&A Gestion de risques Inc. afin de représenter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement de la police d'assurance pour l'année scolaire 2014-2015.

De soumettre à la séance ordinaire du comité exécutif du 17 juin 2014 une recommandation pour l'achat des assurances de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3727-05-14**

**06.03 ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires le 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT l'article 30 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES), lequel prévoit que « La commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral. Ce tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral soit celui fixé en vertu de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3).

#### **PROPOSITION D'AMENDEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que dans un premier temps, le tarif de la rémunération et des frais du président d'élection soit celui fixé en vertu de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3).

Et que le tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral soit fixé ultérieurement.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote sur la proposition d'amendement de Madame Suzanne Gaudette, commissaire, qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 11 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 10 commissaires

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, veut savoir si on peut payer moins que le tarif fixé par décret. Des vérifications seront faites.

C.C.-3728-05-14

#### **06.04 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015 – COMPOSITION – ÉCOLE ALTERNATIVE DES CHEMINOTS**

CONSIDÉRANT les articles 42 et 43 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que l'école alternative des Cheminots est une école alternative en cogestion;

CONSIDÉRANT l'importance de l'implication et de la participation des parents;

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent la composition décrite ci-dessous du conseil d'établissement de l'école alternative des Cheminots pour l'année scolaire 2014-2015, à savoir :

- ❖ 6 parents
- ❖ 3 enseignants
- ❖ 1 PNE
- ❖ 1 membre du personnel de soutien
- ❖ 1 membre du personnel du service de garde
- ❖ 2 représentants de la communauté n'ayant pas le droit de vote

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.05 ORGANISATION SCOLAIRE – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE 2014-2019**

C.C.-3729-05-14

**06.05.01a RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-MATHIEU ET SAINT-PHILIPPE**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire du secteur Nord;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires déjà amorcés et planifiés dans les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale allant dans le sens d'une construction d'école primaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour la construction d'une école dont la capacité d'accueil correspondrait à trois (3) locaux pour le préscolaire, dix-huit (18) locaux pour le primaire, un (1) gymnase double et des locaux de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3730-05-14

**06.05.01b RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCÉDER À L'AGRANDISSEMENT DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À CHÂTEAUGUAY**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires importants dans la municipalité de Châteauguay;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de procéder à l'agrandissement de la nouvelle école primaire à Châteauguay incluant un (1) local pour le préscolaire, six (6) locaux pour le primaire, un (1) gymnase simple et des locaux de services.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3731-05-14

#### **06.05.01c RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire du secteur Nord-Ouest;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires déjà amorcés et planifiés dans la municipalité de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale allant dans le sens d'une construction d'école primaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour la construction d'une école dont la capacité d'accueil correspondrait à deux (2) locaux pour le préscolaire, douze (12) locaux pour le primaire, un (1) gymnase simple et des locaux de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3732-05-14

**06.05.01d RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND (ÉDIFICE SAINT-VIATEUR)**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité de Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire, du primaire et des groupes EHDAA du secteur Sud.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout de deux (2) locaux du préscolaire, de quatre (4) locaux du primaire et d'un (1) gymnase simple à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur) à Saint-Rémi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3733-05-14

**06.05.01e RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DAIGNEAU**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);



CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire, du primaire et des groupes EHDAA du secteur Sud.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout de quatre (4) locaux du primaire, d'une (1) bibliothèque et d'un (1) gymnase simple à l'école Daigneau à Napierville.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3734-05-14

**06.05.01f RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR LES ÉCOLES GABRIELLE-ROY, NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH ET SAINT-ÉDOUARD**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MELS d'avril 2014;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MELS pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter ces écoles d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de doter l'école Gabrielle-Roy d'un (1) bloc sportif adéquat et pour aménager divers locaux.

De réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de doter l'Édifice Notre-Dame

d'un (1) gymnase et pour aménager trois (3) classes dans le local polyvalent servant actuellement à l'éducation physique.

De réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de doter l'école Saint-Édouard d'un (1) bloc sportif adéquat, d'un (1) service de garde et pour aménager divers locaux.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3735-05-14

#### **06.05.01g RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT ET L'AJOUT DE LOCAUX À L'ÉDIFICE SAINTE-CATHERINE POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la commission scolaire et l'orientation au regard du développement de la formation générale des adultes et du Service aux entreprises (SAE);

CONSIDÉRANT la politique d'éducation des adultes et des programmes qui en découlent notamment, le développement des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les besoins en francisation, ayant comme effet l'augmentation des demandes en formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT l'obligation de prévoir des locaux de sciences et d'informatique avec l'entrée en vigueur du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'utilisation maximale des locaux actuels;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle de la formation générale des adultes des secteurs Nord et Nord-Ouest de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le réaménagement et l'ajout de locaux à l'Édifice Sainte-Catherine à Sainte-Catherine pour le secteur de la formation générale des adultes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3736-05-14**

**06.05.01h RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU MELS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX À L'ÉDIFICE DU 6, RUE D'ABBOTSFORD À CHÂTEAUGUAY POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations 2014-2019 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la commission scolaire et l'orientation au regard du développement de la formation générale des adultes et du Service aux entreprises (SAE);

CONSIDÉRANT la politique d'éducation des adultes et des programmes qui en découlent notamment, le développement des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les besoins en francisation, ayant comme effet l'augmentation des demandes en formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT l'obligation de prévoir des locaux de sciences et d'informatique avec l'entrée en vigueur du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'utilisation maximale des locaux actuels;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle de la formation générale des adultes des secteurs Nord et Nord-Ouest de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de procéder au réaménagement de certains locaux à l'Édifice du 6, rue d'Abbotsford à Châteauguay pour le secteur de la formation générale des adultes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3737-05-14**

**06.05.02 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINT-MATHIEU ET SAINT-PHILIPPE**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande de construction d'une nouvelle école primaire afin de desservir la clientèle des municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT que ces ajouts d'espace pourraient être disponibles pour la rentrée scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT par conséquent, l'obligation de revoir les bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT l'obligation qu'a la commission scolaire de consulter les conseils d'établissement des écoles concernées;

CONSIDÉRANT les échanges en lien avec l'organisation scolaire associée à la prévision de la clientèle 2014-2019 lors de la séance plénière du 6 mai 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé, tel que déposé sous la cote 06.05.02 modifié.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À 20 h 37, Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, quitte son siège.

C.C.-3738-05-14

#### **06.05.03 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHÂTEAUGUAY**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande d'agrandissement de la nouvelle école primaire de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que ces ajouts d'espace pourraient être disponibles pour la rentrée scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT par conséquent, l'obligation de revoir les bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'obligation qu'a la commission scolaire de consulter les conseils d'établissement des écoles concernées;

CONSIDÉRANT les échanges en lien avec l'organisation scolaire associée à la prévision de la clientèle 2014-2019 lors de la séance plénière du 6 mai 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé, tel que déposé sous la cote 06.05.03 modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3739-05-14

**06.06 STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2014-2015  
06.06.01 DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT les échanges faits à la séance plénière du 6 mai 2014;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'Association des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter la structure administrative des directions d'établissement 2014-2015, telle que déposée sous la cote 06.06.01.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3740-05-14

**06.06.02 DIRECTION GÉNÉRALE ET CADRES**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes cadres et hors-cadres;

CONSIDÉRANT les échanges faits à ce sujet lors de la séance plénière du 6 mai 2014;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation faite auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ).

À 20 h 45, Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, reprend son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'adopter la structure administrative 2014-2015 de la Direction générale et des cadres de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, telle que déposée sous la cote 06.06.02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3741-05-14

**06.07 COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
06.07.01 MANDATS 2014-2015 ET REPRÉSENTANTS  
COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT les mandats 2014-2015 déposés;

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter les mandats des trois comités statutaires du conseil des commissaires et que les représentants commissaires soient les mêmes que dans la composition actuelle 2013-2014; le tout selon le document déposé sous la cote 06.07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3742-05-14

**06.07.02 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT COMMISSAIRE AU COMITÉ STATUTAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – COMITÉ DE VÉRIFICATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que **Monsieur Alain Lemieux**, commissaire, soit nommé membre du comité de vérification suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, et ce, pour le reste de l'année 2013-2014 et pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.08 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION/DEMANDE D'EXPULSION**  
Ce sujet est retiré.

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**07.01 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE**

C.C.-3743-05-14

**07.01.01 AFFILIATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – 2014-2015**

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'organisme « Loisir et Sport Montérégie » pour l'année scolaire 2014-2015 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de cent cinquante dollars et soixante-quinze cents (150,75 \$), soit cent soixante-treize dollars et trente-trois cents (173,33 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-3744-05-14

**07.01.02 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ – 2014-2015**

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que **Madame Édith Montpetit**, conseillère pédagogique en éducation physique et à la santé, soit désignée à titre de déléguée de la Commission scolaire des

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3745-05-14**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
HUIS CLOS**  
À 20 h 52,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,  
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-3746-05-14**

**LEVÉE DU HUIS CLOS**  
À 21 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,  
que le huis clos soit levé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À 21 h 05, Madame Chantal Veilleux, commissaire, quitte son siège.

**C.C.-3747-05-14**

**08.01 RÉSILIATION D'UN CONTRAT D'ENSEIGNANTE**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que Madame Karine Chainey a plaidé coupable à des accusations d'attouchements sexuels sur un mineur alors qu'elle était en situation d'autorité;

CONSIDÉRANT que Madame Karine Chainey a reçu une sentence de douze mois suivie d'une probation de deux ans et l'inscription au registre des délinquants sexuels;

CONSIDÉRANT en outre qu'il est interdit à Madame Karine Chainey d'occuper un emploi rémunéré ou non avec des moins de 18 ans;

CONSIDÉRANT l'article 34.3 de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet que le ministre peut refuser de renouveler une autorisation d'enseigner.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

qu'après mûres délibérations, de résilier le contrat d'engagement à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de Madame Karine Chainey pour cause d'inconduite et immoralité, et ce, à compter du 14 mai 2014.

Et de demander au ministre d'appliquer l'article 34.3 de la *Loi sur l'instruction publique* en vue de la révocation de son autorisation d'enseigner.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À 21 h 09, Madame Chantal Veilleux, commissaire, reprend son siège.

C.C.-3748-05-14

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01 POLITIQUE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES - ADOPTION**

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification de doter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'une politique de recouvrement des créances.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que la Politique de recouvrement des créances proposée soit adoptée et que les règles 21-06-01, annexes 1 et 2 soient abrogées.

**PROPOSITION D'AMENDEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

de ne pas abroger l'annexe 2 en lien avec la règle encadrant la détermination du prix d'un bien ou d'un service autofinancé en formation générale des jeunes.

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, demande le vote sur la proposition d'amendement de Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 20 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.C.-3749-05-14

**09.02 TAUX D'INTÉRÊTS ET FRAIS ADMINISTRATIFS SUR ARRÉRAGES**

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le libellé de l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* « La taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la commission scolaire ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que le taux d'intérêt nominal annuel sur les arrérages des comptes de taxe scolaire soit maintenu à 15 % pour l'année scolaire 2014-2015.

Et que les frais administratifs suivants s'appliquent pour le secteur de la taxe scolaire :

C.S.D.G.S.	
Tableau des frais administratifs pouvant s'ajouter à une créance	
<b>Secteur de la taxation</b>	
Tarif	Détails
10,00 \$	Remboursement (pour les trop-perçus par erreur, ex : paiement en double)
40,00 \$	Dernier avis signifié par huissier
15,00 \$	Dernier avis par courrier certifié (pour les dossiers hors territoire)
15,00 \$	Effets bancaires retournés
3,00 \$	Rappel pour compte impayé de plus de 10,00 \$
Selon réglementation	Frais juridiques de cours applicables pour les mandats de saisie



**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- C.C.-3750-05-14**      **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**  
**10.01 TRAVAUX DE MISE AUX NORMES (PHASE 3) – ÉCOLE PICHÉ-DUFROST – APPEL D'OFFRES N<sup>o</sup> P-91312-13**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT      que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT      que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT      la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophia Plante, commissaire,

d'octroyer le contrat pour des travaux de mise aux normes à l'école Piché-Dufrost à **AFCOR CONSTRUCTION INC.** pour un montant forfaitaire de six cent trente-sept mille huit cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-dix-huit cents (637 882,78 \$), avant les taxes, soit sept cent trente-trois mille quatre cent cinq dollars et soixante-treize cents (733 405,73 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 avril 2014.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- C.C.-3751-05-14**      **10.02 ENLÈVEMENT D'AMIANTE, REMPLACEMENT DE FENÊTRES ET TRAVAUX CONNEXES – PHASE VI – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES N<sup>o</sup> P-91307-13**  
Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT      que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT      que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT      la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Pilote, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire,

d'octroyer le contrat d'enlèvement d'amiante, remplacement de fenêtres et travaux connexes – Phase VI à l'école de la Magdeleine à **BAJA CONSTRUCTION INC.** pour un montant forfaitaire d'un million deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt et un dollars (1 299 421,00 \$), avant les taxes, soit un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf dollars et vingt-neuf cents (1 494 009,29 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 16 avril 2014.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**14.01 COUPS DE CŒUR**

**COUP DE CŒUR DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, COMMISSAIRE**

Pour les 60 ans de l'école Saint-Joseph à Mercier : présentation exceptionnelle de l'animateur Monsieur Olivier Perrault le jeudi 24 avril dernier.

Pour les Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique qui ont eu lieu du 7 au 10 mai dernier au Centre de foires de Québec. Bravo à nos trois compétiteurs : Monsieur Carl Di Venere en carrosserie au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, médaillé d'or, Monsieur Jessy Gouin-Labbé en charpenterie-menuiserie de l'École de formation professionnelle de Châteauguay, médaillé d'or et Madame Vicky Bouchard en peinture automobile au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, médaillée de bronze. Les trois compétiteurs s'en vont aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Félicitations à toute l'équipe, aux jeunes et aux entraîneurs.

**COUP DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE**

Pour le souper spaghetti de l'école Saint-Clotilde qui a eu lieu le 25 avril dernier. Bravo pour le travail des parents et de la direction d'école.

Pour le méchoui « Cochon braisé » de l'école Saint-Romain du 16 mars dernier. Bravo aux parents et à la direction de l'école.

**COUP DE CŒUR DE MADAME SUZANNE GAUDETTE, COMMISSAIRE**

Pour le Défi Bougeons ensemble! Activité organisée par la commission scolaire le dimanche 4 mai dernier. Bravo aux organisateurs et aux bénévoles.

**COUP DE CŒUR DE MADAME SUZANNE TREMBLAY, COMMISSAIRE**

Défi Bougeons ensemble! Bravo aux jeunes bénévoles, à l'organisation et aux écoles participantes.

**COUP DE CŒUR DE MADAME CHANTAL ZACCOUR, COMMISSAIRE**

À la Régie intermunicipale de police Roussillon : pour la sécurité et leur collaboration lors du Défi Bougeons ensemble! Bravo aux bénévoles!

**COUP DE CŒUR DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, COMMISSAIRE**

Pour les joueurs de hockey des Grenadiers, champions de la série provinciale, qui ont gagné la Coupe Jimmy-Ferrari le 13 avril dernier et leur médaille d'argent qu'ils ont remportée lors de la Coupe Telus. Bravo aux élèves-athlètes du programme Sport-études Midgett AAA! Félicitations également à l'équipe de communication de l'école Louis-Philippe-Paré, car il y a eu beaucoup de communication faite lors du championnat.

Pour LPP en spectacle, sous le thème « Ville en ville », de l'école Louis-Philippe-Paré les 9 et 10 mai dernier. Très beau spectacle. Bravo aux élèves et aux organisateurs.

**COUP DE CŒUR DE MONSIEUR MARCEL GÉLINAS, COMMISSAIRE**

Pour l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond et la participation de quatre élèves de la 4<sup>e</sup> année au concours « Génies optimistes » qui a eu lieu le 3 mars 2014. Félicitations pour leur médaille d'or! Bravo aux élèves et aux enseignants.

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

L'adoption du calendrier scolaire 2014-2015 est soulignée.

Est également mentionné que lors des prochaines élections scolaires, il y aura quatre commissaires parents du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

Monsieur Claude Deschênes, commissaire, fait un rappel aux commissaires pour la recherche de dons et de cadeaux en lien avec le tournoi de golf de la commission scolaire qui aura lieu le jeudi 26 juin 2014.

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**PRÉSIDENTE**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- ❖ Rencontre avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois et la Commission scolaire Marie-Victorin le mercredi 28 mai 2014.
- ❖ Courriel de parents de l'école Louis-Philippe-Paré; en suivi.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souligne le sujet suivant :

- ❖ Abolition de la Direction régionale de la Montérégie (DRM).

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

**18.02 CALENDRIER DES ACTIVITÉS PROCOLAIRES 2014-2015**

**18.03 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS 2014-2015**

**18.04 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 – JARDINS-DE-NAPIERVILLE**

C.C.-3752-05-14

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1312-015 - C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\10. 13 mai 2014 - 1310-015.doc